

## DON D'OVOCYTES/DON DE SPERMATOZOÏDES ET COVID-19 CE QU'IL FAUT RETENIR

Les activités de don d'ovocytes et de don de spermatozoïdes répondent à des critères de sécurité sanitaire stricts afin de limiter les risques de contamination. Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale sont essentiels pour la sécurisation du parcours, à la fois pour les patients et pour le personnel de santé. Cela implique une prise en charge adaptée.

### 1. Peut-on donner des ovocytes ou des spermatozoïdes pendant la circulation du virus SARS-CoV-2 ?

Durant la période de circulation du virus SARS-CoV-2, le maintien de l'activité de don dépend de chaque centre, en fonction de ses ressources humaines et matérielles.

Vous pouvez identifier le centre de don le plus proche de votre domicile en saisissant le code postal de votre département sur le site de référence [www.dondovocytes.fr/](http://www.dondovocytes.fr/) ou [www.dondespermatozoides.fr/](http://www.dondespermatozoides.fr/) à la rubrique « Le centre de don le plus proche de chez vous » et nous vous invitons à vous rapprocher de celui-ci directement.

### 2. Comment se passe le parcours de don d'ovocytes en période de Covid-19 ?

Les centres de don s'organisent pour limiter la transmission de la Covid-19 en :

- privilégiant la téléconsultation quand cela est possible
- mettant en place des mesures barrières et des précautions :
  - port du masque par tous
  - questionnaires de recherche de symptômes de la Covid-19

### 3. Comment se passe le parcours de don de spermatozoïdes en période de Covid-19 ?

Les centres de don s'organisent pour limiter la transmission de la Covid-19 en :

- privilégiant la téléconsultation quand cela est possible
- mettant en place des mesures barrières et des précautions :
  - port du masque par tous
  - questionnaires de recherche de symptômes de la Covid-19

Par ailleurs, il est recommandé au donneur de réaliser :

- 48 heures avant le premier recueil, une recherche de SARS-CoV-2 par RT-PCR sur prélèvement naso-pharyngé, même en l'absence de symptômes, ainsi qu'une sérologie (anticorps totaux)
- 48 heures avant les autres recueils, une sérologie de recueil (anticorps totaux)
- Un mois après le dernier recueil, une sérologie de contrôle (anticorps totaux)

### 4. Le virus SARS-CoV-2 peut-il être transmis par les ovocytes ou les spermatozoïdes ?

Chez la femme, le virus ne semble pas pouvoir pénétrer dans les ovocytes.

Chez l'homme, Il est très peu probable que le virus SARS-CoV-2 puisse être présent dans le sperme en cas de forme asymptomatique de la Covid-19.

La présence du virus dans le sperme est toutefois possible, particulièrement en cas d'infection sévère.

## **5. Les personnes ayant des antécédents médicaux les exposant à contracter une forme sévère de la Covid-19 sont-elles exclues du parcours du don ?**

Certains antécédents médicaux exposent à des risques plus élevés de contracter une forme grave de la Covid-19.

- Ces situations ne constituent pas *a priori* une contre-indication à réaliser un don.
- Néanmoins, chaque situation médicale nécessite d'être connue par les soignants. C'est pourquoi, chaque donneur ou donneuse effectue au préalable un bilan médical complet.

## **6. Y- a-t'il un risque pour la femme ou l'homme de contracter la Covid-19 pendant le parcours de don ?**

Non, car toutes les mesures d'hygiène sont prises pour sécuriser les actes liés au don au sein des centres médicaux.

## **7. Comment se protéger et protéger les équipes soignantes pendant le parcours de don ?**

- Se protéger d'une contamination en respectant scrupuleusement les mesures barrières : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#cprotection>
- Protéger les équipes soignantes en appliquant les mesures barrières.
- Répondre au questionnaire de recherche de symptômes de la Covid-19, à toutes les étapes du parcours de soins, de manière transparente.
- Informer très précisément l'équipe médicale sur tous vos antécédents médicaux.

## **8. Si j'ai été testée positive Covid-19, puis-je donner des ovocytes et dans quels délais ?**

La procédure de stimulation ovarienne dans le cadre du don d'ovocytes sera arrêtée si vous avez contracté la Covid-19 ou si vous avez été en contact, au cours des 7 derniers jours, avec une personne ayant la Covid-19 car vous pourriez, vous aussi, avoir la maladie. Dans les deux cas, informez tout de suite l'équipe médicale qui vous suit afin qu'elle adapte, selon les recommandations en vigueur, le calendrier des stimulations.

Vous pourrez reprendre la démarche de don d'ovocytes dans un délai de 15 jours si vous avez eu une forme asymptomatique (sans symptômes) ou modérée de Covid-19. Ce délai sera de 3 mois si vous avez eu des symptômes sévères de Covid-19.

## **9. Si j'ai été testé positif Covid-19, puis-je donner des spermatozoïdes et dans quels délais ?**

Si vous avez contracté la Covid-19 ou si vous avez été en contact, au cours des 7 derniers jours, avec une personne ayant la Covid-19, le recueil de spermatozoïdes ne pourra pas être effectué et sera reporté.

Vous pourrez reprendre la démarche de don de spermatozoïdes dans un délai de 15 jours si vous avez eu une forme asymptomatique (sans symptômes) ou modérée de Covid-19. Ce délai sera de 3 mois si vous avez eu de la fièvre et des symptômes sévères de Covid-19.

## **10. Dois-je interrompre le parcours de don si je suis cas contact ?**

L'arrêt et le report sont recommandés pour vous si vous avez été en contact avec une personne ayant eu des symptômes évocateurs de la Covid-19 ou diagnostiquée positive pour la Covid-19 au cours des 7 derniers jours.

Il est de votre responsabilité de signaler tout changement de votre état durant votre prise en charge pour votre propre santé mais également pour la protection du personnel de santé et permettre ainsi la poursuite du parcours de don dans les meilleures conditions possibles pour tous.